

Questions orales

LES RENSEIGNEMENTS CONNUS D'ALASTAIR GILLESPIE

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, dans le mémoire transmis à l'actuel ministre des Finances qui était alors ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, il est question du Programme énergétique national qui devait être annoncé le soir du budget. Nous savons maintenant qu'il avait été annoncé le lendemain même, que M. Gillespie avait formé un consortium, n'est-ce pas? Telle est la chronologie des événements et personne ne la conteste. Le mémoire en question daté du 15 janvier 1981 précise ce qui suit:

En prévision de la mise à exécution de ce projet, à l'étape de la planification du Programme énergétique national, on avait prévu un montant maximal de 1 million représentant la participation fédérale.

Le ministre peut-il nous dire comment il est possible que M. Gillespie puisse avoir ignoré que le budget n'en tiendrait pas compte?

Des voix: Bravo!

L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, j'ai beaucoup de respect pour M. Gillespie . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Crosbie: Personne n'en doute!

M. Chrétien: . . . mais je m'étonne quand même qu'il ait réussi du jour au lendemain à trouver cinq associés pour former un consortium. En fait, j'ai déjà précisé à la Chambre qu'il avait tenté de réunir des associés dès l'été de 1980, après s'être entretenu avec le premier ministre (M. Buchanan).

• (1130)

Une voix: Pourquoi?

M. Chrétien: Parce qu'il savait que des fonds avaient été prévus en 1977 à cette fin et c'est par la suite qu'il obtint l'appui enthousiaste de M. Buchanan et qu'à l'été de 1980, bien avant le budget, M. Gillespie avait essayé; de persuader des représentants de Petro-Canada, de la Gulf Company et d'autres, de former un consortium.

M. Clark: Ils étaient tous au courant dans ce cas.

M. Chrétien: Ils savaient que des crédits avaient été débloqués pour ce genre de projet.

M. Broadbent: Le projet a été mis sur pied après avoir été prévu dans le budget.

Mme le Président: A l'ordre. Je vais permettre au ministre de terminer sa réponse, mais je m'adresse particulièrement au député d'Oshawa. Ce dernier aura l'occasion de poser d'autres questions, mais qu'il laisse d'abord répondre le ministre.

[Français]

M. Chrétien: Madame le Président, je veux tout simplement répéter, encore une fois, que pendant tout l'été 1980 il y a eu des négociations entre M. Gillespie et les représentants des diverses sociétés qui ont formé ce consortium. Donc M. Gillespie n'a pas pu faire son consortium à partir du soir où le budget a été présenté ou le lendemain matin! Cela c'est impossible! Il a fallu qu'il persuade les partenaires pendant des semaines et des mois avant de les convaincre que c'était un bon projet. On ne peut pas faire cela après la présentation du budget, car M.

Gillespie et le premier ministre Buchanan savaient depuis très longtemps qu'il y avait des fonds à la disposition du gouvernement de la Nouvelle-Écosse destinés à des projets de recherche pour la substitution du pétrole. Donc, à mon sens, cela n'a aucun rapport avec le budget qui avait été présenté la veille. Il s'agit d'un programme qui était mis de l'avant par M. Gillespie d'abord avec le gouvernement de la Nouvelle-Écosse dès le printemps de 1980.

[Traduction]

M. Broadbent: Madame le Président, le ministre a tout à fait raison. M. Gillespie préparait le terrain depuis des mois en consultant les sous-ministres et tous les intéressés, avec la collaboration des ministres, pour s'assurer qu'il serait tenu compte de ses projets dans le budget. Il saute aux yeux de tous, de ce côté-ci de la Chambre du moins, qu'il était sûr du résultat de ses démarches et qu'il serait en mesure d'annoncer la formation du consortium le jour suivant.

ON DEMANDE QUAND LE VICE-PREMIER MINISTRE A ÉTÉ MIS AU COURANT DU PROJET

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, je voudrais poser une question à notre souriant vice-premier ministre puisqu'il se trouvait à Cape-Breton, sa circonscription en sa qualité de vice-premier ministre en compagnie de M. Gillespie, lorsqu'ils ont fièrement annoncé ce projet. Pourrait-il nous dire, à titre de vice-premier ministre, quand il a appris que M. Gillespie participerait au projet?

Mme le Président: Je crois qu'on pourrait poser une telle question au vice-premier ministre dans le cadre de ses fonctions si le premier ministre était absent, mais comme ce n'est pas le cas, je crois qu'il faut la poser au ministre concerné, pas au vice-premier ministre.

M. Broadbent: Madame le Président, je soupçonne que le vice-premier ministre se réfugierait derrière la règle qu'il a déjà invoquée pour ne pas répondre; je vais donc demander au ministre des Finances de consulter le vice-premier ministre, quatre sièges plus bas, pour lui demander quand il a été mis au courant la première fois de ce projet et de nous faire rapport le plus tôt possible.

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Je ne demande pas mieux, Madame le Président.

LA SORTIE DES FONDS—LE RÔLE DU CONSEIL DU TRÉSOR

L'hon. Elmer M. MacKay (Central Nova): Madame le Président, j'en reviens à la question posée par le député de Calgary-Sud et je voudrais interroger le ministre des Finances ou le ministre de l'Énergie, qui insistent tant sur le rôle de la Nouvelle-Écosse pour blanchir ce qu'il pourrait y avoir de répréhensible ici. Je poserai la question à l'un ou l'autre des ministres. Si la Nouvelle-Écosse tenait seule les cordons de la bourse, pourquoi a-t-il fallu que l'accord soit approuvé par le Conseil du Trésor? Deuxièmement, si la Nouvelle-Écosse tenait seule les cordons de la bourse, pourquoi a-t-il fallu faire approuver le projet par la commission mixte fédérale-provinciale de gestion, sur laquelle la Nouvelle-Écosse n'a pas la haute main? Voudriez-vous nous expliquer cela?